

COMMISSION
DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Bruxelles, le 16 décembre *1976

MS/mh

GROUPE DU PORTE PAROLE

Remis au télex à 12 h.

Note BIO(76)436 aux Bureaux Nationaux
cc. aux Membres du Groupe et à MM. les directeurs généraux DG I et X
et à M. Finn Christensen, DG VIII

OBJET : conférence de Presse du Président (1976)

Voici le schéma de l'intervention du Président :

"Je n'ai pas l'intention de faire l'apologie de la Commission que j'ai eu l'honneur de présider pendant quatre ans, ni même d'en faire la défense ni l'illustration. Mais je pense qu'à la veille d'un tournant important dans la vie des Institutions communautaires, il est bon de proposer une appréciation sur les éléments du passé, pour autant qu'ils apparaissent significatifs pour l'avenir.

C'est ce que je voudrais faire aujourd'hui avant de répondre à vos questions.

I. Malgré la crise cette Commission a contribué au maintien de l'acquis communautaire.

- A. La crise :
- La Commission avait entrepris l'exécution du programme du Sommet de Paris (Union économique et monétaire, politique régionale, sociale, de l'environnement et du consommateur). Je n'y reviendrai pas, mais plusieurs de ces politiques ont été développées avec succès pendant notre mandat.
 - Quand la Communauté et le monde ont été confrontés à la crise la plus grave depuis trente ans.

Il faut savoir que la crise n'est pas un intermède, dont notre continent, pauvre en espace, dépourvu de matières premières, sans ressources énergétiques, peut espérer une fin rapide et un retour sans efforts aux délices d'une économie de croissance à faible coût.

Car la multiplication par quatre du prix du pétrole signifie

- un prélèvement sur le pouvoir d'achat
- un déficit durable de notre balance de paiements.

Dans ces conditions, l'Europe demeure plus nécessaire que jamais : seules des réponses communautaires sont capables d'avoir une autorité suffisante.

B. Sur ce fond de crise, des résultats et des déceptions :

- La Commission a réalisé l'intégration de trois nouveaux Etats-membres dans la vie communautaire. Et dans les années 74-75, elle a joué un rôle déterminant dans le maintien de la participation britannique dans la Communauté.
- elle a monté une garde vigilante pour dissuader chaque Etat membre de prendre des mesures protectionnistes. Elle a limité, et contrôlé au niveau communautaire, les mesures inévitables, et réussi à maintenir le jeu de l'Union douanière.
- la politique agricole commune reste un pilier de la construction européenne, certes des anomalies, comme la situation actuelle ^{des} montants compensatoires monétaires devront être éliminés progressivement. Et pour certains produits, les excédents structurels de production dans un monde qui pourtant n'a pas su faire disparaître la faim

posent un problème d'autant plus difficile qu'il s'accompagne d'une évolution du revenu qui laisse les producteurs insatisfaits.

- la plus grande déception : l'énergie.

Comment expliquer que nous n'ayons pas tiré la leçon des trois dernières années pour mettre en place une politique audacieuse et globale, qui vise à la fois, au développement de ressources alternatives, au maintien et au développement de nos propres sources d'énergie, et à des actions réelles et significatives pour l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Ce travail doit être repris, car la Communauté ne peut se résoudre à dépendre à plus de 60 % de ses approvisionnements extérieurs.

III La Commission s'est efforcée de faire progresser l'Europe :

Les résultats sont inégaux, ils ne sont pas négligeables.

A. La cohésion interne :

- une concertation renforcée des politiques économiques (décision sur la convergence de février 1974) qui porte davantage hélas sur la procédure que sur les faits.
- une solidarité accrue avec l'augmentation des possibilités de crédits à court terme, le système des emprunts communautaires, la mise en oeuvre du Fonds régional, l'extension du Fonds social.
- Malgré ces efforts, des divergences subsistent et trois ans de crise les ont parfois aggravées (rythme d'inflation, situation des paiements, taux de croissance)
- Cependant, progressivement, nos Etats-membres font le même diagnostic et tentent d'engager des politiques économiques à court et moyen terme - en association avec les partenaires sociaux - pour rétablir les équilibres et spécialement celui de l'emploi.

- Mais la Commission a ouvert la voie à une nouvelle croissance
 - à partir d'une action conjoncturelle, sur le budget et la monnaie
 - à partir d'instruments communautaires permettant de stabiliser les relations des changes : FECOM et UCE.
 - à partir d'une action structurelle fondée sur une réflexion concernant la nature et l'importance des transferts, ces transferts financiers entre Etats membres marquent la solidarité et sont justifiés par l'intérêt commun autant que par l'effort national de l'état bénéficiaire.

L'enjeu de la cohésion interne est de taille : ne laissons pas l'Europe mourir de l'intérieur, faute du nécessaire support de l'intégration.

Ne laissons pas la divergence de nos économies compromettre à la fois le rayonnement extérieur et la capacité politique de l'Europe.

B. La dimension mondiale :

- L'intervention accrue de la Communauté dans l'aide au développement.

La Communauté a consolidé ses rapports avec ses partenaires privilégiés, les états acp et les pays méditerranéens. Tout a été dit sur la Convention de Lomé, mais je redirai que l'Europe avec une action aussi ample, aussi complète, aussi nouvelle (STABEX) a exprimé à la fois sa capacité politique et sa vocation vis-à-vis du Tiers monde

La conclusion de tout un réseau d'accords avec les pays méditerranéens a lié l'ouverture de nos marchés et la définition de rapports de coopération durables. Le développement de notre système de préférences généralisées, les accords avec les pays d'Amérique du Sud ou d'Asie, montrent notre solidarité avec l'ensemble du monde en développement. La politique d'aide au développement est aujourd'hui, en termes financiers, la plus importante de la Communauté, après la politique agricole commune.
- relations avec les pays industrialisés.

Une volonté de dialogue dont témoigne par exemple l'accord de coopération économique et commerciale avec le Canada. Une participation efficace à toute grande négociation visant à mieux organiser la liberté des échanges (GATT, OCDE) et à défendre fermement les intérêts de la Communauté dans ses relations avec ses grands partenaires économiques industrialisés, notamment les Etats-Unis et le Japon. La diplomatie économique de la Communauté se met en place avec succès.
- Le dialogue Nord/Sud.

Pour être différé, il n'en continue pas moins à conditionner l'établissement dans le monde de relations harmonieuses et durables. Il doit servir la paix. La Commission y a apporté un effort exceptionnel d'étude et de réflexion et contribue très activement à la présentation des vues de la Communauté; elle mettra tout en œuvre pour utiliser les quelques mois, qui nous séparent de la session ministérielle.

Dans la politique à suivre, je ne sépare pas l'effort intérieur de l'Europe - rapprochement des politiques, des structures et des comportements - de l'effort pour une action commune extérieure avec nos grands partenaires du Nord ou du Sud où l'Europe pèsera très exactement le poids de son unité.

III. La nécessité de la cohésion donne tout son sens au débat institutionnel.

- Il fallait d'abord ouvrir la réflexion : c'est l'objectif de notre rapport sur l'Union européenne et du Rapport de M. Tindeman. Cette recherche confirme que notre développement doit continuer de se faire sur la base du Traité, avec les Institutions qu'il a définies et qu'il faut renforcer et non changer.
- Il y a eu dans ces quatre années des progrès significatifs :
 - . Le Conseil européen, s'il doit encore améliorer ses procédures et notamment les conditions de sa préparation, a donné à plusieurs reprises, l'élan nécessaire aux temps forts de la politique européenne (démarrage de la politique régionale, accord de Dublin etc....)
 - . L'élection du Parlement européen au suffrage universel enfin décidée, sera pour les Européens l'occasion d'ouvrir eux-mêmes le débat sur l'Europe.

- La Commission : "j'ai mis beaucoup d'obstination à maintenir quelques principes : exprimer l'intérêt commun de nos peuples, assurer que l'acquis communautaire demeurerait; explorer systématiquement toutes les possibilités de progrès. Et puis j'ai voulu que le Collège européen ne soit pas seulement l'initiateur des politiques communes. J'ai voulu qu'il soit aussi le catalyseur de la décision. Chercher en toute occasion à traduire l'intérêt communautaire dans nos propositions et pousser à la décision en Conseil, souvent gêné par les nécessités des compromis politiques, telle a été ma conception du rôle de la Commission."

Il était de mon devoir de dresser avec la clarté et la franchise nécessaires un bilan sans complaisance de notre action pendant ces quatre années. Cela non seulement afin de mettre la nouvelle Commission en mesure de mieux situer son rôle et son action, mais aussi parce que l'opinion publique européenne a le droit dans les moments difficiles que nous traversons de disposer des éléments d'appréciation nécessaires en ce qui concerne l'action des institutions européennes et plus particulièrement celles de la Commission.

La nouvelle Commission devra poursuivre la tâche entreprise dans l'esprit qui a été le nôtre, celui de dépasser l'Europe des marchands pour construire l'Europe des citoyens, l'Europe des Européens.

Amitiés,

B. CLIVIER